

Conseil de quartier Centre-Village

Compte-rendu de la réunion du 2 mai 2018

Lieu : Mairie, salle du Mérantais, à Voisins le Bretonneux à 20 heures

Présents : Loïc AUDONNET, Marie-Claude BROCHOT, Alain CAFFIN, Françoise DAVOIGNEAU, Isabelle DE BONNAVENTURE, Andrée DE SOUZA, Roland DEFAUX, Joël DESROCHES, Eric FLORENTIN, Stéphane HERNU, Pascal LEBLOND, Claudine LEBOUCHER, Josée LECOMTE, Jean-Jacques LEGROS, Michel MABIRE, Sébastien MAURICE, Michel MERIAUX, Céline MEISSONNIER, Cécile REMY, Alberto ROMEO et

Catherine Hatat (Maire adjoint délégué à la culture, l'évènementiel et l'environnement), Jocelyn BEAUPEUX (Maire adjoint délégué à l'urbanisme, le transport, la circulation et à la concertation), Mohamed MAHEDDINE (Directeur général adjoint), Cyrille ARZEL (Directeur des Services Techniques).

Excusés : Josette BIAZZO, Frédérique DE DROUAS, Michel HENRY, Carole JACOB, Françoise LEMOINE, Chin LIM, Nicolas MARCHAND, Patrick PERIN, André PIGUET, Jacques RICHARD, Francine SAINT RAYMOND.

Absents : Daniel BOKOBZA, Florence FAUCHEUR, Franck HUET, Williamson RAKOTO, Abou SALL.

Rédaction : Eric FLORENTIN

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la séance du 14 mars 2018.

Point sur le Parc de la Croix du bois par Madame Catherine HATAT, Maire-adjointe déléguée à la Culture, à l'Évènementiel et à l'Environnement.

- Plan Local de Déplacement (PLD) de SQY.
- Point sur le projet immobilier rue Hélène Boucher.
- Point sur les travaux des commissions du CQ.
- Points divers :
 - o Relation avec les commerçants
 - o Raccordement de la Vallée de Chevreuse au plateau de Saint Quentin en Yvelines.
 - o Déploiement du très haut débit sur la ville
- Questions diverses.

Cet ordre du jour a été modifié en séance afin d'aborder en priorité les sujets d'Aménagement et de la Voirie, permettant ainsi à Mme Hatat de rejoindre l'assemblée à l'issue d'une autre réunion.

En ouvrant la séance, M. Alberto Roméo a fait remarquer que l'état de la voirie à Voisins est très préoccupant, notamment la rue Hélène Boucher, la rue de la Poste et la rue Jean Racine. L'enrobé suite aux intempéries se dégrade et des gravillons sont projetés sur le côté à chaque passage d'un véhicule risquant de blesser des piétons.

C'est un sujet prioritaire entre la SQY et la Ville. Des négociations sont en cours avec l'agglomération afin de rendre les rues de notre ville de nouveau carrossables. Un programme exceptionnel de réparation des chaussées devrait commencer dans les prochains jours.

1) VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU 14/03/2018

Le compte-rendu de la réunion du CQ CV du 14 mars 2018 est approuvé à l'unanimité des participants.

Il sera prochainement mis en ligne sur le site de la Mairie.

2) AMENAGEMENT - VOIRIE

- Projet immobilier rue Hélène Boucher

Le projet de 18 logements rue Hélène Boucher n'est pas encore assez avancé pour faire l'objet d'une présentation. Deux options ont été présentées à la Mairie, mais elles ne sont pas encore satisfaisantes.

Pour information, M Jocelyn Beaupeux a annoncé que l'hôtel de Port-Royal avait cessé son activité le 30 mars 2018. Un promoteur a pris contact avec la Mairie afin de proposer un projet immobilier.

- Projet immobilier de la Ferme de Royer

Après diffusion de l'accord du permis de construire, des recours ont été déposés. Ils seront instruits par la SQY ou par la Mairie pour les points les concernant.

- Projet immobilier Bâtiment de la Poste

Une première demande de permis de construire a été déposée par le promoteur. Elle a été refusée car non conforme au PLU.

Le promoteur attend désormais la validation du PLUi pour reposer une demande.

- Réaménagement de la rue Blaise Pascal : I

La rue a été rétrocédée à la ville par la SQY. Une allocation de 12 000 € a été votée au budget de la commune pour l'étude du réaménagement de cette rue qui présente des risques pour les piétons.

- Aménagement des rues Hélène Boucher et Port-Royal

Suite à la réunion publique organisée en Mairie, il était envisagé d'organiser une réunion restreinte entre les services municipaux et des membres du CQCV afin de faire avancer ce dossier. Pas de nouvelle sur ce point.

Toutefois, près de 75% des 400 réponses reçues suite à la consultation publique sur le projet mettaient la priorité sur la résolution des problèmes de circulation plutôt que l'aménagement proprement dit. Une réflexion est donc en cours, considérant la possibilité de repousser ce projet et de commencer par la réfection de la bande de roulement.

- Eclairage public de la rue Alfred de Vigny – (septembre 2017)

L'éclairage public fonctionne depuis fin mars 2018.

3) POINT DE SITUATION SUR LE PLU ET LE PLUi

Un recours a été déposé par la commune de Trappes sur le PLUi. Ce dernier n'est toujours pas en vigueur. Le tribunal administratif de Versailles doit rendre son délibéré le 3 mai 2018. Un retour sera fait par la Mairie au prochain CQCV.

4) REUNION DES COMMISSIONS ANIMATION ET CIRCULATION

Commission CIRCULATION :

M. Alain Caffin a présenté une synthèse des résultats de la réunion de la commission CIRCULATION.

Deux axes réflexion se détachent : la circulation dans Voisins et la circulation des Vicinois à l'extérieur de la ville.

- Raccordement de la Vallée de Chevreuse au plateau de Saint Quentin en Yvelines.

Madame le Maire a transmis un courrier au Président du Conseil départemental afin de l'alerter sur la problématique de la traversée de Voisins et pour soutenir le projet de raccordement Est. Madame le Maire lui a également proposé une présentation de ce projet. Une option de date pourrait être le 18 juin 2018 après-midi, profitant ainsi de la présence du député M. Barrot et de M. Raynal, vice-président du Conseil départemental en charge de la mobilité.

Un retour sera fait au prochain CQCV.

- Raccordement de l'avenue des Garennes avec la N 12.

L'aménagement d'un rond-point raccordant l'avenue des Garennes avec la Nationale 12 était programmé dans le plan local de déplacement de la SQY (PLD) approuvé en 2014. Il devait être réalisé avant 2017, mais rien n'a été fait jusqu'à présent.

M. Mohamed Mahieddine a proposé de contacter les responsables en charge des sujets de circulation de SQY pour essayer d'organiser une réunion avec eux et la Commission Circulation du CQCV.

Commission ANIMATION :

M. Roland Defaux a exposé les travaux de cette commission.

L'idée initiale d'organiser un troc de livres a été abandonnée car en concurrence avec d'autres animations déjà programmées.

La fête de Noël organisée par la Mairie se déroulera le mercredi 19 Décembre (le Père Noël dans la Ville) dans la cour Decauville.

Le Conseil de Quartier se joindra à cette animation en proposant des boissons chaudes (chocolat pour les enfants et vin chaud pour les adultes), marrons ainsi que plusieurs jeux pour les enfants.

Cette occasion sera mise à profit pour proposer au public de répondre à un QCM (sondage avec des questions fermées) sur leurs attentes sur le Conseil de quartier.

6) POINTS DIVERS - TOUR DE TABLE

- Relations du CQCV avec les commerçants : est-ce que les commerçants du Centre Village ont des points particuliers à faire remonter au CQCV ? Ce point a été soulevé par Mme Francine St Raymond.

M. Alberto Roméo a rappelé qu'il existe une association des commerçants vicinois et que cette instance peut faire remonter directement ses préoccupations auprès de la Mairie.

Le président du CQCV va contacter les commerçants membres du CQCV pour voir s'ils ont des points particuliers à faire remonter.

Il a évoqué également la possibilité de participer à une réunion de l'association des commerçants.

- Parc de la Croix du Bois : Mme Catherine Hatat a précisé que les $\frac{3}{4}$ de la Roseraie ont déjà été replantés, la fin des travaux de plantation est prévue fin mai.

La ré-ouverture du bas du parc, qui a été réaménagé, est également prévue fin mai.

La maison en meulière est habitée par le gardien. En l'état, elle ne peut pas accueillir du public car le bâtiment ne respecte des normes ERP. Les travaux de mise en conformité ne sont pas prévus au budget.

La Mairie réfléchit à la possibilité de mettre en place des toilettes publiques dans le Parc.

La rénovation de la balustrade en pierre, qui est en très mauvais état, a été évoquée par un membre du C.Q. (Mme A. de SOUZA). Mme HATAT a répondu que le devis de réparation d'un montant de 350 000 euros était très élevé et que le choix avait été fait par l'équipe majoritaire du conseil municipal de ne pas inscrire cette dépense au budget.

Cette décision est regrettable car le Parc de la Croix du Bois fait partie du patrimoine communal et aussi de la communauté urbaine.

- Déploiement de la fibre par SFR : l'opérateur SFR a du retard dans son déploiement et ne diffuse pas d'information sur ce point.

La Mairie n'a pas de visibilité sur l'avancée du déploiement SFR.

Pour ce qui concerne ORANGE, la totalité de la ville devrait être couverte par la fibre pour la fin de l'année.

- Répercussion de la Ryder Cup sur Voisins : la circulation va être très perturbée du 24 septembre au 1^{er} octobre 2018. Les organisateurs prévoient la visite de 68 000 personnes par jour sur les différents sites de l'évènement. Plusieurs parkings seront activés afin de regrouper les visiteurs car le Golf National ne sera accessible que par navettes ou à pied.

Une réunion publique sera organisée le 26 juin 2018 à laquelle devrait participer le responsable de la sécurité de cet évènement sportif.

- Ouverture de l'Eglise au public : des mouvements de terrains constatés retardent l'ouverture de l'église au public. Des micro-pieux doivent être installés pour consolider l'édifice courant octobre 2018.

- Propreté de la Ville : un plan propreté va être lancé par la Mairie conjointement avec l'arrivée de la nouvelle balayeuse.

- Réaménagement du Mail de Schenefeld : regret de la Mairie sur la faible participation à la dernière réunion publique sur le sujet.

- Coussins berlinois rue de Port-Royal : plusieurs membres du CQCV constatent leur inefficacité face à l'incivilité des conducteurs.

- Travaux d'aménagement de la partie pavée de la rue aux Fleurs : les travaux devraient commencer en juin 2018 et se poursuivre pendant l'été.

- Inauguration des salles de réunion du Mérantais : l'inauguration des nouveaux locaux est prévue le 9 juin 2018.

MERCREDI 27 JUIN 2018 à 20 heures
Salle du Conseil municipal (à confirmer)

Fait le 14 mai 2018